

COMMUNIQUE

D'une lutte, l'autre

12 février 2013 : forte mobilisation du premier degré pour protester contre la « réforme » des rythmes scolaires qui promet « moins d'école » aux élèves, en particulier à ceux qui en ont le plus besoin, et surtout « moins de mieux d'école » aux mêmes....

Qui, de surcroît, prend les enseignants pour des débiles mentaux en pensant qu'une primette va les inciter à travailler plus, entre eux, pour établir des statistiques et couper des cheveux de chauve en quatre ... au lieu de s'occuper à instruire leurs élèves.*

Passons sur les renforts inattendus, pour ne pas dire saugrenus, que ces prétendus « corporatistes » ont reçu de certaines « personnalités » du type Philippe MERIEU ou ... Josette THEOPHILE (*sic*). Nous y reviendrons.

Ce qui, aujourd'hui, motive l'expression du SNCA e.i.L. Convergence et des Syndicats e.i.L., c'est ce qui s'est passé le 13 février au rectorat de VERSAILLES, service de la CSAIO (Conseillère des Services Académiques d'Information et d'Orientation).

Ce jour là, se réunissaient, comme cela est établi depuis 2005, les services MGI du rectorat et l'Intersyndicale MGIEN-VERSAILLES.

A l'origine de ces réunions de travail : la volonté partagée du Recteur BOISSINOT et de l'Intersyndicale de faire la transparence sur le fonctionnement financier, administratif et pédagogique de la MGIEN.

Celle du 13 février venait après une mobilisation très forte et très déterminée des personnels MGIEN-VERSAILLES pour **faire valoir le droit de leurs contractuels, éligibles aux concours réservés** selon les termes de la Loi du 12 mars 2012 sur la résorption de la précarité dans les trois Fonctions Publiques, **à être évalués sur LEUR METIER** (CPIF : Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation) et non sur une matière académique d'enseignement qu'ils ne pratiquent d'ailleurs pas de façon continue. En effet, **leur mission, en tant qu'enseignants coordinateurs, est de monter des actions, de réunir les équipes capables de les mener, d'établir des partenariats nécessaires avec des entreprises, des services sociaux ou autres, et d'assurer le suivi des jeunes décrocheurs** concernés par ces actions : travail de prof, de prof principal, d'éducateur à la citoyenneté que celui d'enseignant-coordonateur.

Or, dès le 20 décembre, le ministère faisait savoir que l'enseignant-coordonateur contractuel devrait concourir sur autre chose que son **METIER**.

Les personnels contractuels MGI, et aussi titulaires car ils se sentaient bafoués par ce refus de reconnaître leur **METIER**, se sont tournés vers leurs organisations syndicales. Ceux qui ont demandé de l'aide aux syndicats e.i.L. ont préconisé la stratégie suivante : **pendant qu'ils revendiquaient sur le terrain** par la grève et les manifestations, ils demandaient que

les instances syndicales s'adressent directement et sans esprit de compromis aux autorités de l'Etat en charge, à un titre ou à un autre, de la lutte contre le décrochage scolaire, déclarée priorité nationale, lutte dont la MGIEN est reconnue comme le pivot.

Le SNCA e.i.L. Convergence s'est donc adressé au Ministre de l'Education Nationale, peu loquace, c'est le moins qu'on puisse dire, à sa DGRH, dont les assertions ont quelque peu variées entre décembre 2012 et février 2013, au Premier Ministre dont la réponse peu explicite montrait du moins qu'il réagissait à l'urgence de la mobilisation du terrain, au Président de la République qui a exprimé en retour la cohérence entre le choix qu'il avait fait de lutter prioritairement contre le décrochage scolaire et l'intérêt qu'il prenait aux interrogations des personnels de la MGIEN sur la validité de leur **METIER**.

Autre interlocuteur, le nouveau recteur de VERSAILLES, Pierre-Yves DUWOYE ... sous les fenêtres duquel les grévistes manifestants ont, avec l'accompagnement de sifflets et de cornes de brume, revendiqué la parité de la CPIF avec les autres matières présentées aux concours réservés. Ils étaient là – la presse aussi - le jeudi **24 janvier** ; ils étaient là, après une première étape tonitruante devant l'hyper chic lycée HOICHE, le **31 janvier** ; mais l'Intersyndicale, au grand complet la semaine précédente, avait présenté qui ses excuses pour une autre mobilisation, qui ses incertitudes sur le bien fondé de la manifestation devant Hoche (il s'y tenait ce jour là un colloque sur le ... décrochage scolaire ...)

SUD et le SNCA e.i.L. Convergence ont battu le pavé devant Hoche et devant le rectorat de VERSAILLES ce jour là.

Comme ils l'ont fait, et eux seuls, avec les personnels toujours mobilisés le **7 février**.

Monsieur le Recteur qui n'est sans doute pas très au fait des exigences pédagogiques relevant d'une académie – il est plutôt un spécialiste de la gestion des RH** - a laissé à son Secrétaire Général le soin de recevoir, ces trois jours, la délégation des grévistes.

Délégation à l'image de l'Intersyndicale le 24 janvier, à son image réduite à SUD et au SNCA e.i.L. Convergence le 31, comme le 7 février d'ailleurs.

Sauf que les 24 et 31 janvier, Monsieur le Secrétaire Général n'avait rien à dire, même s'il se posait les mêmes questions que les grévistes, tout en faisant moins de bruit qu'eux.

Sauf que le 7 février, il était tiré d'embarras et pouvait, au vu de courriels (enfin) reçus du ministère et de sa DGRH, dire à la délégation que :

1. l'inscription se ferait bien sur une discipline académique d'enseignement,
2. mais que l'épreuve écrite et l'épreuve orale du concours réservé porteraient exclusivement sur l'activité et l'expérience professionnelle d'enseignant-coordonateur, donc sur le **METIER** ;
3. les jurys seraient sensibilisés et invités à la prise en compte de **CE METIER** ;
4. les conditions de stagiarisation, voire de titularisation ultérieure, seraient liées à l'académie d'exercice antérieure ;
5. l'académie de VERSAILLES ni la MGIEN, ne pouvaient se priver des personnels MGI, de leur savoir-faire, de leur compétence et de leur expérience.

A l'énoncé de quoi, SUD et le SNCA e.i.L. Convergence ont répliqué qu'ils adoptaient d'autres formes de lutte pour **obtenir la garantie écrite** de ce que disait le Secrétaire Général du Rectorat de VERSAILLES.

Le 13 février, dans les locaux de la CSAIO, l'Intersyndicale était là au grand complet (CGT, SGEN-CFDT, SNES et bien entendu SUD et les syndicats e.i.L. ...) pour entendre à nouveau ce qui avait été dit par Monsieur le Secrétaire Général du Rectorat le 7 février.

L'Intersyndicale a réitéré sa demande de trace écrite de ces engagements au plus haut niveau de l'institution scolaire. Elle a abordé, en liaison avec la question de la titularisation celles de l'inspection des personnels MGI et de leur droit à mutation. Comme avec la CPIF, c'est toujours dans une zone indéfinie que se trouvent placés les personnels MGI alors qu'ils n'envisagent qu'une chose : **leur intégration dans le droit commun.**

Après qu'eurent été rapidement rappelées quelles avancées les luttes antérieures des personnels MGI leur avaient déjà acquises (reconnaissance et attribution de l'ISO, part fixe d'abord, puis part modulable ensuite, ce qui représente environs 2000 euros de plus par an et par enseignant coordinateur), le SNCA e.i.L. Convergence a suggéré que la prochaine séance de travail soit :

1. avancée au mois d'avril
2. consacrée à la prochaine rentrée.

Adopté à l'unanimité !

Paris, le 14 février 2013

Françoise Roche

** Il s'agit d'une méthode qu'utilise le libéralisme pour décerveler les personnels des services publics (on leur fait faire autre chose que ce qui relève de leur mission) afin que peu à peu les dits personnels considèrent 1/ leur mission initiale comme obsolète 2/ leur propre métier comme inutile 3/ leur propre personne comme bonne à jeter ...*

*** Ressources humaines ou cheptel vif de l'Education Nationale*